



COUPON D'INSCRIPTION 2026

(à renvoyer en mairie avant le vendredi 3 juillet 2026)

*Je désire participer au concours 2026
des maisons et balcons fleuris. - ♥ -*

 **NOM :** _____

PRENOM : _____

ADRESSE : _____

TEL : _____

RÈGLEMENT DU CONCOURS DES MAISONS ET BALCONS FLEURIS

Inscriptions au concours :

Les habitants désirant participer au concours s'inscrivent par l'intermédiaire d'un bulletin d'inscription disponible en mairie ou sur le site de la mairie : www.woustviller.fr.

Clôture des inscriptions : le 3 juillet 2026

Composition du jury :

Le jury du concours est composé d'élus municipaux et d'un agent du service espace vert. Il évaluera les aménagements floraux entre le 20 et le 31 juillet.

Critères d'appréciation :

Le jury sera invité à apprécier les efforts réalisés par les habitants pour l'embellissement du paysage, l'amélioration de l'environnement.

La notation s'effectuera sur un total de 20 points en fonction des critères suivants :

- ✓ La qualité du fleurissement (entretien général, propreté, netteté, ...),
- ✓ Densité du fleurissement (nombre de variétés utilisées),
- ✓ La création artistique (harmonie du décor et originalité),
- ✓ Le respect des principes du développement durable (utilisation de matériaux recyclables, de l'eau, paillage, respect de la biodiversité).

Il est à noter que les façades, jardins, balcons, fenêtres et l'ensemble des dispositifs à apprécier devront être visibles depuis le domaine public.